



Petit journal de l'UNSA DD en Administration Centrale, A LA UNE [] traite de sujets qui préoccupent votre quotidien : Conditions de travail, rémunération, santé, transformation de la sphère publique... Ni libertaire, ni censeur, ni partie prenante, ni béni-oui-oui, A LA UNE [] veut être direct, simple et juste. Il veut d'abord vous informer, y compris sur nos actions et mobilisations. Ce petit journal souhaite également établir un lien plus fluide avec vous pour réagir, enchérir, enrichir... Nos coordonnées mail et tél sont en fin de journal.

PSC volet Prévoyance : Vous avez le choix !

Attention aux simulateurs. Lisez bien. Explications en P 2

Après la saga ALAN pour le volet mutuelle, le volet prévoyance avec le CNP, sera-t-il un court métrage?

Adhérer à ALAN pour le volet « mutuelle » de la PSC nous a été imposé. Les dispenses, chèrement obtenues parfois, n'occultent pas ce principe.

Pour le volet « prévoyance » de la PSC, réservée aux actifs, nous pouvons adhérer ou pas. Le contrat collectif en prévoyance à adhésion facultative est opérationnel au 01/01/2025 et au plus tard à échéance des contrats référencés.

Le gagnant de la mise en concurrence est le groupement CNP Assurances + Mutuelle Générale. Leurs prestations peuvent compléter celles d'ALAN ou d'une autre mutuelle (A LA UNE ! 1 et 2)

Objectifs : Couvrir les risques sociaux en cas d'arrêt de travail temporaire ou définitif.

Selon la DRH, la Prévoyance permet de :

- Renforcer le niveau de prise en charge et adapter les modalités d'accès aux congés longs en incapacité de travail ;
- Mieux reconnaître l'invalidité : Remplacer à terme la retraite pour invalidité par 1 pension d'invalidité (avec intégration des périodes d'invalidité dans le calcul des droits à la retraite) ;
- Favoriser le maintien ou le retour à l'emploi dès que possible ;
- Améliorer les garanties apportées aux ayants droit des agents décédés avec 1 rente éducation et 1 rente viagère pour handicap;
- Assurer les mêmes niveaux de couverture aux contractuels qu'aux fonctionnaires titulaires

Prise en charge employeur : 7 € par mois et par agent, quelque soit le montant d'adhésion.

La sélection médicale

Pas de sélection (âge, santé) si on adhère dans les 6 mois suivants :

- La date d'effet du contrat de prévoyance complémentaire
- La date d'embauche (pour les nouveaux arrivants)

Au-delà de 6 mois : 1 questionnaire médical déterminera le tarif d'adhésion, potentiellement supérieur... 1 prime à la rapidité qui ne doit pas nous empêcher de bien examiner les offres.

Pas de délai de carence

La couverture comprend 1 socle commun et 3 options de garanties additionnelles

- Le socle complémentaire interministériel est commun à tous les ministères. https://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/IMG/pdf/garanties_prevoyance_mtel.pdf
- La souscription possible à l'1 des 3 options (O) de garanties additionnelles :
- O 1 : Maintien de la rémunération des agents en arrêt maladie à 85% du traitement + primes pérennes
- O 2 : Maintien de la rémunération des agents en arrêt maladie à 100% du traitement + primes pérennes
- O 3 : « perte d'autonomie » qui propose 1 prestation complémentaire de dépendance

Estimer le montant de cotisation en fonction de vos choix et de votre rémunération.

Soyez vigilants, il y a 2 simulateurs qui n'ont pas les mêmes codes chiffrés par rapport aux prestations offertes. Mais, avec les mêmes données, les estimations sont les mêmes. Juste 1 attention à avoir!

Simulateur fourni par la DRH:

https://rh.metier.din.developpement-durable.gouv.fr/ressources/PSC/simulateur-prevoyance.html

Estimation de la cotis	ation Prevoy
Indiquez votre rémunération brute annuelle (he	ors indemnités de services f
X0000	0
Choisissez votre couverture Prévoyance	
Complément interministériel + option 2	~
Option 3 Dépendance	
Calculer	
II alaais alkaan makaasiaa I a makaasiaa daala a	

L'option 3 du simulateur DRH correspond à la Dépendance et pas au niveau 3 du simulateur MG/CNP

Simulateur fourni par Mutuelle générale/CNP:

 $\frac{\text{https://click.actu.lamutuellegenerale.fr/?qs=34aa2e4dedb73782f0236892762a8dd4f77b456cef34d77238436b9c5314fb23d23019c99b9d1977ff1a7206847cd5cf}{19b4aa94cebcbf64}$



Le Niveau 1 de MG/CNP correspond au socle de base du simulateur DRH Le Niveau 2 de MG/CNP correspond à l'option 1 du simulateur DRH Le niveau 3 de MG/CNP correspond à l'option 2 du simulateur DRH L'option Dépendance sur le simulateur MG/CNP est traitée à part :



Textes supports

- Accord interministériel du 20/10/23 relatif à l'amélioration des garanties en prévoyance (incapacité de travail, invalidité, décès) dans la fonction publique de l'Etat.
- Décret d'application n° 2024-678 du 4 juillet 2024 fixent le cadre juridique des obligations de l'employeur relatives au volet prévoyance de la PSC.



Petit Mémo

Prévoyance est facultative et réservée aux actifs

Objectifs: Couvrir les risques sociaux en cas d'arrêt de travail temporaire ou définitif

Date de début : 01/01/2025 pour ceux qui ont adhéré

Participation employeur : 7 €/mois/agent, quelque soit le montant de votre adhésion Pas de sélection médicale si adhésion avant le 01/06/25 ou nouvellement arrivé

Pas de délai de carence

Au-delà : questionnaire santé avec potentielle augmentation des tarifs Couverture proposée : Socle commun + 3 possibilités d'options en +

Simulateur pour estimer sa cotisation: https://rh.metier.din.developpement-durable.gouv.fr/ressources/PSC/simulateur-prevoyance.html

Notre prochain N° de A LA UNE I complètera ces informations.

Nos conseils:

- Lisez attentivement et calmement...
- Comparer ce qui est comparable! Casse-tête...
- Si vous êtes à la MGEN pour la partie prévoyance, regardez à 2 fois avant de changer car la MGEN a découplé ses offres Mutuelle et Prévoyance.

Posez vos questions à unsa.ac@i-carre.net, à Antoine, Gwenaëlle, Philippe, Emmanuelle...